



CDEN de l'Aude,

8 décembre 2023

(Bilan de rentrée)

Compte-rendu du SNALC

Ordre du jour :

Affaires relevant de la compétence de l'Etat :

- Bilan de rentrée 2023
- Organisation du temps scolaire dans les écoles pour 2023-2024
- Actualisation des nominations des DDEN
- Fixation de l'IRL (indemnité représentative de logement) pour les instituteurs non logés
- Questions diverses

Affaires relevant de la compétence du département :

- Modification du secteur de recrutement de la commune de Peyrefitte-du-Razès
- Programme des travaux de maintenance 2024
- Questions diverses

Déclarations liminaires : UNSA/FSU/SNALC.

Réactions de l'administration :

Le DASEN conteste nos mentions du « pas de vagues ». Il dit bien connaître les situations que nous évoquons mais selon lui le SNALC est dans la caricature. On ne peut pas dire que rien n'est fait : l'Etat agit par exemple en mobilisant des fonds pour sécuriser les établissements. Le Département va également présenter au cours de la réunion les travaux de maintenance prévus pour 2024 dans les collèges.

L'avis du SNALC : Nous engageons nos collègues à lire notre déclaration liminaire pour juger si les situations évoquées sont exagérées ou non. En tous les cas, à l'occasion de ce CDEN de rentrée, et dans les heures difficiles que nous traversons, nous eûmes apprécié de recevoir l'assurance du soutien de l'administration envers les personnels. Le SNALC a insisté sur l'importance de communiquer sur les mesures prises pour la protection des personnels et des élèves. Il n'est pas rassurant de constater que cette demande semble déranger...

Quelques chiffres :

1^e degré : Le bilan s'appuie sur les constats d'effectifs enregistrés sur ONDE au 30 septembre.

Ce que l'on retient : **les effectifs sont en baisse** (- 286 élèves), le nombre d'élèves scolarisés en ULIS augmente. Il y aurait environ 3000 élèves dans le privé (sous contrat et hors contrat cumulés). Le taux d'encadrement (P/E) s'améliore puisqu'il est passé de 5,23 à 6,25 de 2013 à 2023. Le nombre moyen d'élèves par classe quant à lui est en baisse, et est autour de 20,70 pour 2023. Le DASEN indique que les difficultés propres à la ruralité sont prises en compte, et que **le Ministère vient d'annoncer la création d'un Observatoire des dynamiques rurales dans le cadre du Plan France Ruralité**. Pour l'Aude, la moitié des écoles ont entre 1 et 3 classes.

Un point est fait sur le remplacement : **123 TRBD implantés pour cette rentrée ainsi que 50 TRZIL**. Le 28 novembre, 23 journées classe sont non remplacées sur un total de 1381, soit un taux d'efficacité du remplacement de 98,34%.

Les contractuels : 42 ont été recrutés (19 ont vu leur contrat renouvelé, 23 nouveaux contrats ont été signés).

15 contractuels alternants ont été positionnés depuis la rentrée sur des décharges de direction.

2d degré :

Les effectifs connaissent une légère baisse, les effectifs de SEGPA restent assez stables.

Au cas par cas, certains établissements connaissent une forte baisse, d'autres une hausse importante. Les services de la DSDEN sont particulièrement attentifs aux niveaux 6^e et 3^e pour lesquels les variations d'effectifs ont un impact important. La répartition des élèves n'est pas toujours compréhensible. Sur le secteur de Narbonne, un travail est en cours concernant la sectorisation. Il y a parallèlement une **augmentation du nombre d'élèves scolarisés dans le privé** (+123 élèves).

Au lycée, on note une reprise après la baisse d'effectifs que nous avons connue (6748 élèves).

Ecole inclusive :

1806 élèves audois bénéficient d'une notification d'aide humaine, dont 795 pour une aide individualisée, et 1011 pour une aide mutualisée. L'accompagnement est assuré par 747 AESH. 1542 élèves bénéficient en outre d'un matériel pédagogique adapté.

A retenir : 20 AESH supplémentaires vont être recrutés en janvier-février !

L'objectif est d'ouvrir d'ici 2027 des Ulis dans chaque collège. Mais ce n'est pas toujours possible, donc une réflexion est en cours pour trouver des solutions alternatives.

Instruction en famille : Après un pic en 2020-2021, le nombre d'enfants qui suivent l'instruction en famille diminue (239 élèves au total pour 2023).

Organisation du temps scolaire dans les écoles pour 2023-2024

Le changement d'horaires pour le RPI Paraza-Roubia-Argens est adopté à l'unanimité.

Actualisation des nominations des DDEN

La modification des nominations des DDEN est également adoptée à l'unanimité.

Fixation de l'IRL (indemnité représentative de logement) pour les instituteurs non logés : 2246,40€/an taux de base, ou 2808€/an avec majoration 25% pour charge de famille.

Modification du secteur de recrutement de la commune de Peyrefitte-du-Razès : elle sera rattachée à la commune de Mirepoix dans l'Ariège à compter de la rentrée 2024-2025.

Programme des travaux de maintenance 2024

Le Département présente un bilan des travaux de reconstruction du collège Alain (réception définitive prévue au printemps 2025), la rénovation énergétique du collège V. Hugo de Narbonne, l'extension du collège J.B. Bieules de Couiza (création d'un bâtiment administratif), inaugurée le 25 septembre 2023, et quelques autres opérations de maintenance dans divers collèges, pour un bilan financier total de plus de 12 millions d'euros.

Pour 2024, sous réserve du vote du budget prévisionnel du Département, **11 millions d'euros devraient être investis sur les collèges audois** (dont 250 000 € pour la sécurisation). La dotation de fonctionnement prévue pour financer le fonctionnement matériel des collèges et notamment leur viabilisation devrait s'élever à 4,5 millions d'euros.

Sécurisation des établissements : une enquête spécifique a été menée dans chaque collège en novembre 2023 et a mis en évidence certaines demandes prioritaires (sécurisation des points d'entrée, vidéosurveillance, clôtures périphériques, actualisation des PPMS). **A partir de janvier une priorisation sera définie**, en concurrence avec le projet de maintenance programmée. Le Département souligne que la sécurité des collèges est une de ses préoccupations permanentes et qu'1 million d'euros y ont été attribués depuis 4 ans.

L'avis du SNALC : Certains chiffres interrogent (exemple : l'efficacité du remplacement ou l'augmentation du nombre d'élèves dans le privé)...

Les représentants du **SNALC** au CDEN de l'Aude



snalc
de l'école au supérieur